

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD
(25170)**

Nombre de membres	
En exercice :	12
Présents :	8
Votants :	9
Ayant donné procuration :	1
Absents excusés :	1
Absents :	3
Exclus :	0
Date de la convocation	
28 décembre 2023	

Date d'affichage
06 décembre 2023

<u>Objet de la délibération</u>
PRIME EXCEPTIONNELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N° 48/2023

Séance du 05 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois

Le cinq décembre 2023 à 14h00,

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain LEMOINE, Bernard MARTINA et Josette PARRENIN,

Étaient absents : Sylvie BICHET, Sylvie ROULLAIS et Damien LOCATELLI

Étaient représenté : Jean-Marc ETIENNEY

Procurations données :

de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT

Secrétaire de séance : Monsieur Robert PERSONENI

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Le Maire propose de verser une prime exceptionnelle de 306 € à Madame BEALOUNI que ne peut bénéficier de la prime de pouvoir d'achat exceptionnel sur la base des mêmes calculs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- L'attribution de la prime de 306 € à Mme BELAOUNI,
- La prime sera versée en deux fois, la première partie en décembre 2023 et la seconde en avril 2024
- Les crédits correspondants sont prévus et inscrits au budget.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Christian QUENOT



SOUS-PREFECTURE

11 DEC. 2023

MONTBELIARD

Acte rendu exécutoire
après dépôt en s/préfecture
le
et publication ou notification
du